



Concours de poésie
«Dis-moi dix mots sur la Toile »
du 18 au 27 mars 2017 avec
« Les poètes de l'amitié - poètes sans frontières »



Participez !!!



avant le 31 décembre 2016

La nouvelle édition "Dis-moi dix mots sur la Toile" met à l'honneur le **numérique**. Si le français moderne est parlé et écrit depuis le XVIIe siècle, il est intéressant de voir son adaptation à des contextes technologiques en constante évolution. Les dix mots choisis ont pour point commun d'être issus du monde virtuel, empruntés au monde physique et de présenter un fort « potentiel poétique » : **avatar, canular, favori, fureteur, héberger, nomade, nuage et pirate**. À l'exception de deux termes, qui ont été créés plus récemment : **émoticône**, figure exprimant une émotion et « **télésnober** » qui désigne le fait de regarder son écran quand un interlocuteur s'exprime. Le Concours des Dix mots mettra cette année à l'honneur **les variétés du français**. S'il y a une seule langue française partagée par 274 millions de locuteurs dans le monde, celle-ci est riche de la diversité de ses expressions.

"Dis-moi dix mots" est une opération nationale de sensibilisation à la langue française qui se déroule tout au long de l'année scolaire. Elle est organisée par le ministère de la culture et de la communication. Pour cette 22^{ème} édition, l'association dijonnaise « les poètes de l'amitié – poètes sans frontières » organise un concours de poésie sur un thème imposé qui devra comporter obligatoirement ces dix mots. Le choix du jury est sans appel. Règlement : chaque candidat devra envoyer un SEUL poème en vers ou en prose d'environ dix lignes sur le thème :

« Les aventures de Mister Smiley... »

Si votre texte est sélectionné par le jury de l'association, il sera publié gratuitement dans la revue FLORILEGE du mois de juin 2017. Le jury se réserve le droit de ne publier que les dix meilleures créations qui devront faire preuve d'originalité et sans fautes d'orthographe. Conditions : à cette fin, chaque candidat devra joindre à sa candidature, deux enveloppes timbrées à son adresse et son texte en six exemplaires pour les membres du jury en indiquant en haut et à gauche, son nom et prénom, adresse postale et mail. Date limite des envois au 31 DECEMBRE 2016 à l'adresse suivante :

Concours « dis-moi dix mots 2017 »
Association LES POETES DE L'AMITIE
19, allée du Maconnais 21000 DIJON (France)

Renseignements : Stephen BLANCHARD 06.12.68.15.47

Courriel : poetedelamitie@aol.com

**Spécimen actuel de la revue Florilège contre un carnet de timbres-poste
à l'ordre de la revue FLORILEGE, 19 allée du Maconnais 21000 DIJON**

Notre membre bienfaitrice, Alexandra YTHIER offre à chaque candidat un de ses romans contre un carnet de timbres-poste (à choisir et à cocher au choix)

Stella du Niolo (roman historique Corse de 352 pages lorsque la Corse avait un Roi)

Des Ors et des Glaces, Dimitri (roman historique Russe de 368 pages, Tome I)

Des Ors et des Glaces, Venus d'ailleurs (suite du roman historique russe, 368 pages, Tome II)